

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

## 1. Identification de la substance/préparation et de la compagnie/entreprise

<b>Nom du produit</b>	<b>G-S Hypo Cement</b>
<b>Utilisation</b>	Adhésif
<b>Fournisseur</b>	G-S Supplies, Inc., Suite 520, 10 Great Russell Street Londres WC1B 3BQ, Royaume-Uni.
<b>Contacts téléphoniques</b>	Informations : 01-585-241-2370 / Médical : 01-813-248-0585
<b>Contact par courriel</b>	info@gssupplies.com

## 2. Identification des dangers

**Classification** F, R11 ; Xn, R20/21-65 ; Xi, R38 ; R67 ; N, R50/53

**Dangers pour la santé** Le produit présente des risques d'aspiration ; il peut causer de sérieux problèmes de santé et des atteintes pulmonaires en cas d'inhalation. Ce produit est nocif et peut causer une somnolence et des vertiges en cas d'inhalation. Il peut également être dangereux en cas de contact cutané et causer une irritation locale et des maladies.

### Dangers pour l'environnement

Cette substance est très toxique pour les organismes aquatiques et peut causer des effets à long terme sur l'environnement.

### Dangers d'incendie et d'explosion

Cette substance est hautement inflammable.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

Composants déclarables	Conc (%)	N° CE	N° CAS	Classification <sup>a</sup>
Xylène	15-40	215-535-7	1330-20-7	R10 ; Xn, R20/21 ; Xi, R38
Heptane	15-40	205-563-8	142-82-5	F, R11 ; Xn, R65 ; Xi ; R38, 67 ; N, R50-53

Composants déclarables	Conc (%)	N° CE	N° CAS	Classification
PolyN-butyl méthacrylate	–	–	–	Aucun

<sup>a</sup> Voir la section 16 « Autres informations » pour consulter le texte complet des phrases R.

## 4. Mesures de premier secours

**Inhalation** Si des effets indésirables se produisent durant la manipulation du produit (irritation des voies respiratoires, vertiges ou somnolence, par exemple), éloignez le patient du produit. Faites-lui respirer de l'air frais, laissez-le se reposer et appelez un médecin.

**Contact cutané** Retirez les vêtements contaminés et lavez la zone souillée à grande eau avec du savon. En cas d'irritation ou de contamination sévère, consultez un médecin. Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

**Contact oculaire** En cas de contact avec les yeux, les passer à l'eau pendant 15 minutes en soulevant les paupières de temps en temps. Appelez tout de suite un médecin en cas d'irritation (douleur, rougeur ou gonflement) ou d'apparition de tout autre symptôme.

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

---

<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, rincez la bouche abondamment et buvez de l'eau. Appelez IMMÉDIATEMENT un médecin. Une réaction rapide est essentielle. Notez que cette substance pose un danger d'aspiration et peut causer des atteintes pulmonaires en cas d'ingestion. Ne provoquez pas de vomissement.
<b>Traitement médical</b>	Montrez cette fiche technique santé-sécurité au personnel soignant. Administrez un traitement symptomatique et une thérapie de soutien.

---

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

---

### Propriétés d'inflammation et d'explosion

Ce produit est hautement inflammable. Il peut produire des vapeurs inflammables susceptibles de s'enflammer d'elles-mêmes ou de causer des retours de flamme vers la source d'inflammation.

### Matériel d'extinction

Vaporisation d'eau, dioxyde de carbone, substance chimique sèche et mousse sont compatibles avec ce produit. Les jets d'eau peuvent causer des éclaboussures et propager le feu. Retirez les conteneurs de la zone incendiée ou refroidissez-les à l'eau.

### Dangers spécifiques

Durant la combustion, ce produit peut se décomposer pour former de la fumée ou des émanations toxiques, des gaz, des vapeurs, y compris des oxydes de carbone et de l'azote.

### Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent se munir d'un appareil respiratoire autonome agréé et d'une tenue vestimentaire de protection intégrale.

---

## 6. Mesures en cas de déversement accidentel

---

**Précautions personnelles** Pour les déversements de grande envergure, revêtir une protection personnelle intégrale (voir section 8). Éloignez le personnel non autorisé de la zone de déversement. Supprimez toutes les sources d'inflammation. Utilisez du matériel anti-étincelles.

### Précautions pour l'environnement

Pour les déversements de grande envergure, prévenez les fuites de produit vers les eaux d'écoulement ou vers le système d'évacuation des eaux en l'endigant avec du sable ou toute autre substance absorbante. Selon les circonstances, contactez les autorités locales, la compagnie des eaux ou l'usine de traitement des eaux usées en cas de contamination à grande échelle.

### Méthode de nettoyage

Endiguez la source de la fuite ou du déversement. Nettoyez le produit déversé dès que possible. Les petits déversements peuvent être nettoyés avec un chiffon ou un papier sec. Pour les déversements plus importants, recueillez le produit en utilisant des matériaux absorbants ou une pompe. Placez le produit dans un conteneur adapté en vue de sa mise au rebut, dans le respect des réglementations locales et nationales. Lavez les surfaces contaminées avec de l'eau et un détergent, puis recueillez cette eau de lavage pour la jeter en toute sécurité. Suivez les procédures prescrites en cas de déversement important et en matière de déclaration des incidents aux autorités compétentes.

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

## 7. Manipulation et stockage

### Informations pour une manipulation sans risques de ce produit

Évitez tout contact avec la peau ou les yeux. Évitez d'en inhaler les vapeurs. Munissez-vous d'une tenue de protection (voir section 8). Une bonne ventilation générale est recommandée.

### Stockage

Ne conservez ce produit que dans son conteneur d'origine. Rangez-le dans un endroit frais, sec, bien ventilé et protégé de toute exposition directe au soleil. Gardez le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

## 8. Contrôles d'exposition/protection personnelle

### Limites UE d'exposition professionnelle (IOELV)

Xylène, mélange d'isomères, pur : 8 h TWA, 221 (50) ; 15 mn, 442 mg/m<sup>3</sup> (100 ppm) ; peau.

Heptane : 8 h TWA, 2085 mg/m<sup>3</sup> (500 ppm).

### Limites d'exposition en milieu professionnel au Royaume-Uni (WEL)

Xylène, mélange d'isomères, pur : 8 h TWA, 220 (50) ; 15 mn, 441 mg/m<sup>3</sup> (100 ppm) ; peau.

### Mesures techniques

Dans des environnements industriels, il peut être nécessaire de disposer d'une ventilation aspirante locale pour que le niveau d'exposition reste inférieur aux limites permises.

### Matériel de protection personnelle

Pour toute utilisation sur un lieu de travail, la nécessité de porter un matériel de protection personnelle doit être basée sur une évaluation des risques professionnels liés à un usage précis de ce produit. Évitez le contact avec la peau en vous munissant de gants de protection résistant aux substances chimiques (gants en néoprène, en butyl ou en caoutchouc nitrile, par exemple) et de lunettes de sécurité. En cas de risque de contact plus important, munissez-vous d'une tenue de protection adaptée (tablier, manches, bottes, etc.). Munissez-vous d'un masque respiratoire de protection en cas de risque d'exposition aux vapeurs. Les équipements de protection personnelle doivent être conformes aux normes européennes (NE).

## 9. Propriétés physico-chimiques

<b>Aspect</b>	Liquide transparent
<b>Odeur</b>	Aromatique
<b>Point d'ébullition</b>	98 °C
<b>Point d'éclair (typique)</b>	11,1 °C (appareil de Pensky-Martens, dit PMCC)
<b>Propriétés d'explosibilité</b>	LEL (limite inférieure), 1,1% ; UEL (limite supérieure), 7,0%
<b>Température d'auto-inflammation</b>	215 °C
<b>Pression de vapeur</b>	40 mm Hg (20 °C)
<b>Densité spécifique</b>	1,01 (eau = 1)
<b>Solubilité : dans l'eau</b>	Négligeable
<b>Solubilité : dans les solvants</b>	Aucune donnée disponible
<b>Viscosité</b>	Aucune donnée disponible

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

---

<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible
<b>Densité de vapeur</b>	3,2 (air = 1)
<b>Vitesse d'évaporation</b>	<1 (n-butyl acétate = 1)

---

## 10. Stabilité et réactivité

---

Stable aux conditions de stockage et de manipulation recommandées. Pas de polymérisation dangereuse.

**Situations à éviter** Évitez les sources d'inflammation (étincelles, chaleur, flamme, etc.).

**Substances à éviter** Acides forts et agents oxydants.

**Produits de décomposition dangereux**  
Aucun produit connu.

---

## 11. Informations toxicologiques

---

Les effets toxicologiques de la préparation n'ont pas été testés. Toutefois, sur la base des dangers connus que représentent ces composants, cette préparation est classée comme dangereuse en cas d'aspiration, d'inhalation ou de contact cutané et considérée comme un irritant cutané.

**Toxicité aiguë** Ce produit contient une substance (l'heptane) qui est connue comme présentant un danger d'aspiration. Des atteintes pulmonaires graves, voire mortelles, telles que des pneumonites chimiques et des œdèmes pulmonaires, peuvent résulter de l'ingestion de ce produit et de l'aspiration ultérieure du vomissement.

L'inhalation des vapeurs peut causer maux de tête, nausées, vertiges, vomissements et malaises.

Le contact cutané peut conduire à des effets systémiques en raison de la présence de xylène.

**Corrosivité/irritation** Une concentration élevée de vapeurs irrite les voies respiratoires et les yeux. Ce produit est un irritant pour la peau. Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

**Sensibilisation** Aucun ingrédient n'a été identifié comme ayant des propriétés présentant un danger de sensibilisation.

**Toxicité en cas d'exposition répétée** Le xylène a des effets sur le système nerveux central et peut causer une anémie ou une atteinte hépatique, rénale et oculaire en cas d'exposition répétée ou prolongée.

**Cancérogénicité/mutagénicité/toxicité pour la reproduction**  
Aucun composant n'est classé comme ayant de tels effets.

---

## 12. Informations écologiques

---

Les données toxicologiques pour l'environnement n'ont pas été établies spécifiquement pour ce produit. Toutefois, étant donné la présence d'heptane, on peut s'attendre à ce qu'il soit hautement toxique pour les organismes aquatiques et à ce qu'il puisse causer des effets indésirables à long terme.

**Mobilité** Le produit est insoluble dans l'eau et contient des composants volatiles.

**Persistance/dégradabilité** Le composant heptane est classé comme ayant des effets à long terme.

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

**Bioaccumulation** : Aucune information disponible.**Toxicité** : Le composant heptane est classé comme étant extrêmement toxique pour les organismes aquatiques.

---

### 13. Considérations relatives à l'élimination

Ce produit ne doit être éliminé ni dans les canalisations d'écoulement ni dans les décharges. Son élimination doit respecter les réglementations nationales et locales en vigueur. Les résidus chimiques sont généralement considérés comme des déchets spéciaux. Dans les pays de l'UE, leur mise au rebut peut être réglementée par des lois et réglementations correspondantes. Nous vous recommandons de contacter les autorités responsables ou les sociétés de traitement des déchets : celles-ci vous conseilleront sur la mise au rebut des déchets spéciaux.

Les consignes générales de l'UE figurent dans la directive générale relative aux déchets (75/442/CEE) et dans la directive relative aux déchets dangereux (91/689/CEE).

Les emballages peuvent contenir des résidus du produit et doivent donc être traités en conséquence.

---

### 14. Informations relatives au transport

**N° ONU** : 1133  
**Nom pour le transport** : ADHÉSIFS  
**Polluant marin** : Oui  
**Classe** : 3  
**Étiquette(s)** : 3  
**Code de classification** : F1  
**Groupe de conditionnement** : II  
**Instructions de conditionnement** : P001  
**HIN** : 33

---

### 15. Informations réglementaires

**Classification et étiquetage conforme aux directives de la CE****Classification** : F, R11 ; Xn, R20/21-65 ; Xi, R38 ; R67 ; N, R50/53

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

## Étiquetage

### Symbole et indication de danger



Hautement inflammable



Nocif



Dangereux pour l'environnement

### Phrases de risque

R20/21, nocif par inhalation et par contact avec la peau  
R38, irritant pour la peau  
R65, nocif : peut causer des atteintes pulmonaires en cas d'ingestion  
R50/53, très toxique pour les organismes aquatiques ; peut causer des effets indésirables à long terme dans l'environnement aquatique

### PHRASES RELATIVES A LA SECURITE

S2, garder hors de portée des enfants  
S23, ne pas en respirer la vapeur  
S26, en cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau et consulter un médecin  
S61, éviter tout déversement dans l'environnement. Reportez-vous aux instructions spéciales/à la fiche technique santé-sécurité.  
S62 En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement : appeler immédiatement un médecin et lui montrer ce conteneur ou cette étiquette.

### Contient

du xylène, de l'heptane

### Législation R.-U. :

Réglementation sur le contrôle des substances dangereuses pour la santé (1999 SI 1999/437).  
Loi sur la santé et la sécurité au travail (1974, ch. 37).  
Loi sur la protection de l'environnement (1990, ch. 43).  
Loi environnementale (1995, ch. 25).  
Réglementation relative aux déchets spéciaux (1996 SI 1996/972).  
Réglementation relative au transport des biens dangereux par la route et le rail (classification, conditionnement et étiquetage).

### Législation UE :

Directive sur les substances dangereuses (67/548/CEE)  
Directive sur les préparations dangereuses (99/45/CE)  
Réglementation REACH (1907/2006)  
Directive sur les agents chimiques (98/24/CE)  
Règlement SI 1992/3139 en matière de matériel de protection personnelle (directive de la CE)

### Aides :

Compilation des fiches techniques santé-sécurité (troisième édition) (code de conduite homologué CHIP 3).  
Guide de classification et d'étiquetage homologué (cinquième édition).

# FICHE TECHNIQUE SANTE-SECURITE

---

Date : 6 avril 2011

Version : 1

Révision : 1

---

Liste d'approvisionnement homologuée. Informations homologuées pour la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses.

Éléments essentiels du contrôle des substances dangereuses pour la santé (COSHH) : mesures simples pour un contrôle chimique.

Limites d'exposition en milieu du travail EH40.

---

## 16. Autres informations

---

**Révisions** : aucune

**Explication des phrases de risque** : R10, inflammable ; R11, hautement inflammable ; R20, nocif en cas d'inhalation ; R21, nocif en cas de contact avec la peau ; R38, irritant pour la peau ; R50, très toxique pour les organismes aquatiques ; R53, peut causer des effets indésirables à long terme sur l'environnement aquatique ; R67, les vapeurs peuvent causer une somnolence et des vertiges.

### Références et base de classification :

L'heptane et le xylène sont classés dans l'annexe 1 de la directive 67/548/CEE. La classification du produit a été évaluée sur la base des limites seuils définies dans l'annexe 1 et sur celle des concentrations seuils génériques définies dans la directive 99/45/CE. La classification de ce produit comme hautement inflammable est donnée sur la base du point d'éclair.

Le fournisseur de ce produit a publié une fiche technique santé-sécurité aux États-Unis.